



Vers la COP 22 : la place du droit et des juristes dans la transition énergétique



| CASABLANCA, MAROC | 4 & 5 NOVEMBRE 2016

À l'Hôtel Golden Tulip Farah, 160 av. de l'armée Royale

BULLETIN D'INSCRIPTION

[**RSVP AVANT LE
25 OCTOBRE 2016**]

Symposium international organisé par Ikone Conseil avec Lexis® Maroc
en partenariat avec l'Union Internationale des Avocats



Lexis® Maroc

IKONE
CONSEIL



Union Internationale des Avocats
International Association of Lawyers
Unión Internacional de Abogados

Partenaires officiels



Présentation

Le Maroc accueillera du 7 au 18 novembre prochains la 22^e Conférence des Parties sur le climat. Cette conférence internationale doit permettre de définir les modalités de mise en œuvre de l'Accord de Paris, adopté à l'issue de la COP 21, en décembre 2015.

Le pays hôte de la COP 22 s'est engagé depuis plusieurs années à développer les énergies renouvelables. La plus grande centrale solaire au monde a ainsi été inaugurée à Ouarzazate en février 2016. Le plus important parc éolien d'Afrique, basé à Tarfaya, est entré en service en décembre dernier. Face au défi du changement climatique, la mise en place d'un nouveau modèle énergétique est en effet une priorité, notamment pour les pays méditerranéens.

Si, depuis le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, ces rendez-vous internationaux sont des échéances majeures pour l'action climatique et le processus de transition énergétique, les juristes n'ont pas toujours pris la pleine mesure de leurs objectifs et enjeux.

C'est pourquoi, en amont de la COP 22, Lexis® Maroc & Ikone Conseil, en partenariat avec l'Union Internationale des Avocats (UIA), organisent une conférence internationale sur « la place du droit et des juristes dans la transition énergétique ».

Cette rencontre est l'occasion de réunir de nombreux intervenants, tant marocains, africains, qu'internationaux, pour partager leurs expériences et les solutions juridiques permettant d'accélérer ce processus de transition énergétique au Maroc, en Afrique et dans le monde. Quelles sont par exemple les contraintes et opportunités offertes par la fiscalité ? Quels sont les outils à la disposition des États ? Quelles sont les législations actuelles et à venir au Maroc, au Maghreb et en zone OHADA pour développer les énergies renouvelables ? Pourquoi la gestion du foncier doit-elle être une préoccupation majeure ?

La transition énergétique ne se fera pas sans les juristes. Cette conférence leur apportera des réponses quant au rôle qu'ils doivent avoir dans l'élaboration et la mise en œuvre de ce nouveau modèle énergétique.

VENDREDI 4 NOVEMBRE

De la COP 21 à la COP 22. Quels enjeux juridiques ?

9:00 Mots de bienvenue et introduction

Speakers : Mme Souâd El Kohen, Fondatrice, Cabinet Ikone Conseil
• M. Guillaume Deroubaix, Directeur général de LexisNexis MENA
• Me Jean-Jacques Uettwiller, Président de l'Union Internationale des Avocats (UIA) • Me Mohamed Hissi, Bâtonnier du Barreau de Casablanca

9:25 Les enjeux de la COP 22

Speaker : M. Saïd Mouline, Directeur général de l'Agence de Développement des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique au Maroc (ADEREE)

9:45 Bilan et portée de l'Accord de Paris

- Rappel des enjeux et implications juridiques de l'Accord
- Bilan de la ratification et portée réelle pour les opérateurs publics et privés
- L'efficacité de l'accord de Paris se réduit-il à la mise en place d'instruments juridiques pour la transition énergétique
- Les implications pour l'Afrique

Speakers : Mme Bettina Laville, Conseiller d'Etat, Présidente du Comité 21
• Me Houria Tazi Sadeq, Avocate, Présidente de l'Alliance Marocaine pour l'Eau (ALMAE) et membre du groupe de négociation à la « COP 21 » pour le Maroc

11:00 PAUSE

11:30 La place des juristes dans l'Accord de Paris

- Rappel des enjeux et implications juridiques de l'Accord
- Bilan de la ratification et portée réelle pour les opérateurs publics et privés
- Quelle justice climatique pour l'Afrique ?

Speaker : Me Corinne Lepage, Avocate, cabinet Hugo Lepage, ancien ministre de l'Environnement

12:30 DÉJEUNER

Les nouveaux enjeux politiques, économiques &juridiques de la transition énergétique

14:00 Introduction : de la volonté politique à la régulation juridique, l'évolution de la transition énergétique

Speaker : Me Michel Guénaire, Gide et associés, Directeur du Code de l'énergie LexisNexis

14:30 Les véhicules juridiques de la conduite environnementale (inventaire des outils à la disposition des États : de la prévention à la sanction)

- Les textes internationaux
- Les textes nationaux (Focus Maroc, Maghreb et OHADA)
- La maîtrise du foncier, un enjeu juridique majeur

Speakers : Me Evguenia Dereviankine, Associée UGGC
• Me Mustapha Zine, notaire à Casablanca • Mme Mounia Tagma, consultante, ancienne responsable chez Holding d'Aménagement Al Omrane - ministère de l'Habitat

16:00 PAUSE

16:15 Transition énergétique en Afrique : les contraintes et les opportunités offertes par la fiscalité

Speakers : Me Marc Veuillot • Me Pierre Marly • Me Deana d'Almeida, CMS Bureau Francis Lefebvre

17:15 Financement

Structuration et enjeux d'une émission obligataire climat

Speakers : Mme Samia Ben Mebarek, Chargée de financements senior, Agence française de développement • Mme Natalie Picard, Juriste senior, Agence française de développement

Le financement responsable

Speaker : M. Otmane Bennani Smires, Directeur juridique exécutif OCP

PARTENAIRES

SAMEDI 5 NOVEMBRE

Les enjeux juridiques du développement des énergies renouvelables

- 9:00** Introduction : le rôle de la programmation pluriannuelle des investissements énergétiques des Nations. Agir sur le mix énergétique et définir un modèle énergétique
Speaker : Mme Amina Benkhadra, Directrice générale de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines du Maroc (ONHYM), ancienne ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
- 9:30** État des lieux de la réglementation en Afrique
 - Focus Maroc et Égypte
 - Focus Algérie
 - Focus Tunisie
 - Focus Zone OHADA*Speakers :* Me Hugues de La Forge, associé chez Holman Fenwick Willan • Me Souhir Kaddachi, avocat au Barreau de Tunis (UIA)
 - M. Guemaoui Akli, ancien directeur central au ministère de l'Environnement chargé de la planification et des statistiques - Algérie
 - M. Achille Ngwanza, docteur en droit, expert de l'Académie des industries extractives de la CEMAC (communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale)
- 11:15** PAUSE
- 11:30** Développement solaire : le cas du parc solaire de Ouarzazate
Speaker : Agence marocaine de l'énergie Solaire (Masen) (sous réserve)
- 12:45** DÉJEUNER
- Le rôle des juristes dans la transition énergétique : perspectives de développement**
- 14:00** Le contentieux, levier de pression face aux États
Speaker : Me Christian Huglo, Avocat, Cabinet Huglo Lepage, Directeur du Code de l'environnement LexisNexis
- 15:30** Table ronde : les opportunités de l'économie verte en Afrique. Quelle place pour les juristes ?
Speakers : Panel d'échanges entre juristes marocains, africains et français présidé par Me Uettwiller et Mme Houria Tazi Sadeq
- 16:15** Rapport de synthèse
- 16:45** Conclusion par une personnalité politique marocaine

[**RSVP AVANT LE
25 OCTOBRE 2016**]

INTERVENANTS

- Me Mohamed Hissi**
Bâtonnier du Barreau de Casablanca
- M. Guemaoui Akli**
Ancien directeur central au ministère de l'Environnement chargé de la planification et des statistiques - Algérie
- Me Deana d'Almeida**
CMS Bureau Francis Lefebvre
- Mme Amina Benkhadra**
Directrice générale de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines (ONHYM), ancienne ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement - Maroc
- M. Otmane Bennani Smires**
Directeur juridique exécutif OCP
- Mme Samia Ben Mebarek**
Chargée de financements senior, Agence française de développement
- Me Evguenia Dereviankine**
Associée UGGC
- M. Guillaume Deroubaix**
Directeur général de LexisNexis MENA
- Mme Souâd El Kohen**
Fondatrice, Cabinet Ikone Conseil
- Me Michel Guénaire**
Gide et associés, Directeur du Code de l'énergie LexisNexis
- Me Christian Huglo**
Avocat, Cabinet Huglo Lepage, Directeur du Code de l'environnement LexisNexis
- Me Souhir Kaddachi**
Avocat au Barreau de Tunis (UIA)
- Me Hugues de La Forge**
Associé chez Holman Fenwick Willan
- Mme Bettina Laville**
Conseiller d'Etat, Présidente du Comité 21
- Me Corinne Lepage**
Avocate, cabinet Huglo Lepage, ancien ministre de l'Environnement - France
- Me Pierre Marly**
CMS Bureau Francis Lefebvre
- M. Saïd Mouline**
Directeur général de l'Agence de Développement des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique au Maroc (ADEREE)
- M. Achille Ngwanza**
Docteur en droit, expert de l'Académie des industries extractives de la CEMAC
- Mme Natalie Picard**
Juriste senior, Agence française de développement
- Mme Mounia Tagma**
Consultante, ancienne responsable chez Holding d'Aménagement Al Omrane - ministère de l'Habitat
- Me Houria Tazi Sadeq**
Avocate, Présidente de l'Alliance Marocaine pour l'Eau (ALMAE) et membre du groupe de négociation à la « COP 21 » pour le Maroc
- Me Jean-Jacques Uettwiller**
Président de l'Union Internationale des Avocats (UIA)
- Me Marc Veuillot**
CMS Bureau Francis Lefebvre - Maroc
- Me Mustapha Zine**
Notaire à Casablanca
- Représentant du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) du Maroc**
- Agence marocaine de l'énergie Solaire (Masen)** (sous réserve)

Bulletin d'inscription

Vers la COP 22 : la place du droit et des juristes dans la transition énergétique
Casablanca, Maroc 4 & 5 novembre 2016

Tarifs (Tout inclus - TVA 20%)

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Je suis client Lexis® Maroc | 1900 DH ^{HT} |
| <input type="checkbox"/> Je suis membre de l'UIA (à jour de cotisation) | 1900 DH ^{HT} |
| <input type="checkbox"/> Je ne suis pas client Lexis® Maroc | 2500 DH ^{HT} |

CONTACT : Souâd El Kohen
TÉL. : +212(0)5 22 25 58 42
EMAIL : s.elkohen@ikoneconseil.ma
marketing.communication@lexisnexis.fr

Coordonnées

SOCIÉTÉ/CABINET/ÉTUDE

MME MLLE M.

NOM/PRÉNOM

TÉL. _____ FAX _____

E-MAIL

ADRESSE

CODE POSTAL _____ VILLE _____

ADRESSE DE FACTURATION SI DIFFÉRENTE

Frais de participation

Sont compris :

- 2 jours de symposium International
- Pauses-café
- 2 déjeuners-buffet

DATE, CACHET & SIGNATURE

Règlement

- Ci-joint par chèque bancaire à l'ordre de IKONE Conseil

A retourner à :

IKONE Conseil - Mme Hanane El Outmani
Mail : h.eloutmani@ikoneconseil.ma
Fax : +212 (0)5 22 98 27 77
Courrier : 5, rue Assâad Ibnou Zarara, Casablanca,
Tél. : +212 (0)5 22 25 58 42 / 43

- Par virement bancaire. Coordonnées Bancaires :
Banque Populaire - Agence : Massira - Casablanca
Code IBAN/190 780 2121 9570 300 0008 19
Code SWIFT : BCPOMAMC

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

A réception de l'inscription, une lettre de confirmation est adressée au signataire. A l'issue du symposium, une facture valant convention de formation et une attestation de présence sont adressées au participant. Toute demande d'annulation d'une inscription doit être notifiée par écrit à Ikone Conseil et lui parvenir au moins 10 jours avant le début du Symposium. Pour toute annulation effectuée moins de 10 jours avant ou en cas d'absence du participant, une facture de 100% du prix du Symposium sera adressée à l'entreprise inscrite. Les remplacements de participants sont admis sous réserve d'appartenir à la même entreprise. Le nom et les coordonnées de ce nouveau participant doivent être confirmés par écrit à Ikone Conseil.

Ikone Conseil se réserve le droit d'ajourner une session, au plus tard 10 jours avant le début de celle-ci, si le nombre de participants prévu est jugé insuffisant.